

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1808**

**18 septembre 2009**

### SOMMAIRE

<b>A.J.L. Associates S.A.</b> .....	<b>86747</b>	<b>Lecorsier Finance S.A.</b> .....	<b>86743</b>
<b>Alitec Holding S.A.</b> .....	<b>86740</b>	<b>Lexington Participations S.A.</b> .....	<b>86742</b>
<b>Altisource Portfolio Solutions S.A.</b> .....	<b>86778</b>	<b>Lux Environnemental Services Sàrl</b> .....	<b>86745</b>
<b>AMP Capital (International Finance No.1)</b>		<b>Maginax Real Estate S.A.</b> .....	<b>86745</b>
<b>SA</b> .....	<b>86773</b>	<b>MCG Investments S.à r.l.</b> .....	<b>86738</b>
<b>AMP Capital (International Finance No.1)</b>		<b>Menuiserie Epper S.à r.l.</b> .....	<b>86739</b>
<b>SA</b> .....	<b>86758</b>	<b>Michiko S.A.</b> .....	<b>86747</b>
<b>AMP Capital (International Finance No.2)</b>		<b>Michiko S.A.</b> .....	<b>86748</b>
<b>SA</b> .....	<b>86754</b>	<b>Net Distri S.A.</b> .....	<b>86783</b>
<b>Azerre S.A.</b> .....	<b>86746</b>	<b>Orbis Invest S.A., SPF</b> .....	<b>86739</b>
<b>BELGACOM Invest Sàrl</b> .....	<b>86777</b>	<b>Orbis Invest S.A., SPF</b> .....	<b>86739</b>
<b>Blumen beim Anja S.à.r.l.</b> .....	<b>86745</b>	<b>Orbis Invest S.A., SPF</b> .....	<b>86739</b>
<b>CA &amp; G S.A.</b> .....	<b>86740</b>	<b>Orbis Invest S.A., SPF</b> .....	<b>86741</b>
<b>Capital Développement Europe S.A.</b> .....	<b>86742</b>	<b>Pensal Corporation S.à r.l.</b> .....	<b>86762</b>
<b>Cayguita S.A.</b> .....	<b>86740</b>	<b>PIRAM-CO S.A. Holding</b> .....	<b>86744</b>
<b>C.C.F. S.A.</b> .....	<b>86740</b>	<b>PIRAM-CO S.A. Holding</b> .....	<b>86744</b>
<b>Cremona Real Estate S.A.</b> .....	<b>86748</b>	<b>Puck S.A.</b> .....	<b>86744</b>
<b>Développement Rural S.A.</b> .....	<b>86744</b>	<b>Rail Route Lux S.à r.l.</b> .....	<b>86742</b>
<b>Edwin S.A.</b> .....	<b>86741</b>	<b>RPTRE Holding S.à r.l.</b> .....	<b>86741</b>
<b>Engcap Lux MCD 1, S.à r.l.</b> .....	<b>86784</b>	<b>Salton S.à.r.l.</b> .....	<b>86741</b>
<b>Engcap Lux MCD 2, S.à r.l.</b> .....	<b>86749</b>	<b>Sestante 1 S.à r.l.</b> .....	<b>86739</b>
<b>English Express S.A.</b> .....	<b>86749</b>	<b>Space Liner S.A.</b> .....	<b>86744</b>
<b>Finance Agricole S.A.</b> .....	<b>86738</b>	<b>Springer Science + Business Media S.A.</b> ..	<b>86741</b>
<b>Fire Line Holding S.A.</b> .....	<b>86743</b>	<b>SU European Properties S.à.r.l.</b> .....	<b>86738</b>
<b>Gima S.A.</b> .....	<b>86743</b>	<b>Summerwind S.A.</b> .....	<b>86746</b>
<b>Glemine S.A.</b> .....	<b>86742</b>	<b>Téna Sàrl</b> .....	<b>86745</b>
<b>G.L.P. S.A.</b> .....	<b>86742</b>	<b>Tompkins Square Park S.à r.l.</b> .....	<b>86750</b>
<b>Hoover Feeder (EU) S.à r.l.</b> .....	<b>86784</b>	<b>Uni Land Development S.A.</b> .....	<b>86748</b>
<b>i2i Holding S.A.</b> .....	<b>86738</b>	<b>Uni Wind S.A.</b> .....	<b>86748</b>
<b>Intrawest Holdings S.à.r.l.</b> .....	<b>86746</b>	<b>VP (Luxembourg) S.A.</b> .....	<b>86749</b>
<b>Intrawest Luxembourg Sàrl</b> .....	<b>86747</b>	<b>Wyse Investments Luxembourg S.A.</b> ....	<b>86743</b>
<b>Jason Capital Corp. S.A.</b> .....	<b>86743</b>		
<b>Kornerlux S.A.</b> .....	<b>86745</b>		

**MCG Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.850,00.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 115.502.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Annuelle des Associés:*

L'Assemblée décide de transférer le siège de la société au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 15 août 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MCG Investments S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009111374/14.

(090133439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**SU European Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 1.300.200,00.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 118.958.

*Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique*

L'Associé Unique décide de transférer le siège de la société au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, avec effet au 15 août 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SU European Properties S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009111375/14.

(090133441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Finance Agricole S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 114.763.

*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 21 août 2009*

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Référence de publication: 2009111392/14.

(090133719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**i2i Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6B, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 96.727.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009110834/12.

(090133272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2009.

**Orbis Invest S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 8.462.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009111504/10.

(090134096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Orbis Invest S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 8.462.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009111506/10.

(090134093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Orbis Invest S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 8.462.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009111507/10.

(090134092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Sestante 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 122.883.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009111649/12.

(090134137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Menuiserie Epper S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1221 Luxembourg, 207, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 142.278.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 21 août 2009.

Henri BECK

Notaire

Référence de publication: 2009111659/12.

(090134008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**C.C.F. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 131.557.

*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 21 août 2009*

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Référence de publication: 2009111417/14.

(090133666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

---

**CA & G S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 85.217.

*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 21 août 2009*

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Référence de publication: 2009111418/14.

(090133669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

---

**Cayguita S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 130.311.

*Résolution prises par l'administrateur unique en date du 21 août 2009*

L'Administrateur unique décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009.

*Pour l'Administrateur unique*

Signature

Référence de publication: 2009111419/14.

(090133675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

---

**Alitec Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1343 Luxembourg, 3, Montée de Clausen.  
R.C.S. Luxembourg B 52.329.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Léonie GRETHEN

Notaire

Référence de publication: 2009111660/12.

(090134055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

---

**Springer Science + Business Media S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 89.452.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 août 2009. Signature.

Référence de publication: 2009111432/10.

(090133755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**RPTRE Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 140.097.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2009111435/10.

(090133734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Salton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 82.670.

Les comptes annuels au 30 juin 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2009111436/10.

(090133727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Orbis Invest S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 8.462.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2009111505/10.

(090134094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Edwin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 92.397.

*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 21 août 2009*

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Référence de publication: 2009111395/14.

(090133688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Glemine S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 72.826.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009

Signature.

Référence de publication: 2009111591/10.

(090133784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

---

**Capital Développement Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 47.206.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111571/10.

(090133821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

---

**Rail Route Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 88.660.

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111577/10.

(090133837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

---

**Lexington Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 85.699.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111576/10.

(090133834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

---

**G.L.P. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 92.527.

*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 21 août 2009*

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Référence de publication: 2009111390/14.

(090133753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

---

**Lecorsier Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 112.760.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 20 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111572/10.

(090133823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Jason Capital Corp. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 1, rue du Fort Rheinsheim.  
R.C.S. Luxembourg B 101.054.

Le bilan au 31 juillet 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 20 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111578/10.

(090133839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Gima S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 59.525.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 20 août 2009

Signature.

Référence de publication: 2009111592/10.

(090133789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Wyse Investments Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 95.866.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 20 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111598/10.

(090133805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Fire Line Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 107.127.

*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 21 août 2009*

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Référence de publication: 2009111391/14.

(090133731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**PIRAM-CO S.A. Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 27.034.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009111600/10.

(090134098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**PIRAM-CO S.A. Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 27.034.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009111602/10.

(090134100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Puck S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 81.111.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009111603/10.

(090134103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Space Liner S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 112, route de Stavelot.  
R.C.S. Luxembourg B 33.380.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009111605/10.

(090134105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Développement Rural S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 114.927.

*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 21 août 2009*

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Référence de publication: 2009111393/14.

(090133699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Kornerlux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 57.325.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009111606/10.

(090133901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Lux Environnemental Services Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4530 Differdange, 47, avenue Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 142.214.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009111608/10.

(090133706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Blumen beim Anja S.àr.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4909 Bascharage, 2, rue Belair.  
R.C.S. Luxembourg B 114.883.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009111609/10.

(090133709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Téna Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8284 Kehlen, 4, rue de Kopstal.  
R.C.S. Luxembourg B 134.146.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009111610/10.

(090133711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Maginax Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 115.860.

*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 21 août 2009*

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Référence de publication: 2009111387/14.

(090133765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Intrawest Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 120.197.

—  
*Extrait des résolutions écrites prises par l'actionnaire en date du 14 août 2009*

L'actionnaire à décidé:

- D'accepter la démission de Mme Linda Priest à la fonction de gérante de catégorie A du Conseil de Gérance avec effet au 14 août 2009.

- De nommer Mr Dwight Hawes, né le 25 novembre 1959 à Winnipeg, Canada, demeurant professionnellement au Suite 300 - 200 Burrard Street, V6C 3L6 Vancouver à Canada à la fonction de gérant de catégorie A du Conseil de Gérance avec effet au 14 août 2009 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111284/16.

(090133547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

---

**Azerre S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.  
R.C.S. Luxembourg B 83.933.

—  
*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale tenue en date du 15 janvier 2009*

*Quatrième résolution*

L'Assemblée prend note de la démission de Wood, Appleton, Oliver Experts-Comptables S.à r.l. de son poste de Commissaire aux Comptes de la Société avec effet immédiat.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide la nomination de A&C Management Services S.à r.l., ayant son siège social au 65, me des Romains L-8041 Strassen, au poste de Commissaire aux Comptes de la Société avec effet immédiat.

Son mandat commencera avec la revue des comptes clôturés au 31 décembre 2008 et se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui se tiendra en 2013.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009111238/19.

(090134143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

---

**Summerwind S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 104.600.

—  
*Auszug der von der Generalversammlung  
der Aktionäre am 3. August 2009 getroffenen Beschlüsse*

1) Ende des Verwaltungsratsmandates des:

- Herrn Michel JENTGES, Verwaltungsratsmitglied

2) Berufung in den Verwaltungsrat bis zum Ende der statutarischen Generalversammlung des Jahres 2010 des:

- Herrn Hugo FROMENT, Geschäftsführer, geboren am 22. Februar 1974 in Laxou (Frankreich), beruflich wohnhaft in L-1331 Luxemburg, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxemburg, den 19. August 2009.

Für gleichlautende Mitteilung

Für SUMMERWIND S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Unterschriften

Référence de publication: 2009110516/19.

(090132773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2009.

---

**A.J.L. Associates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 64.012.

## EXTRAIT

Il résulte de la résolution prise par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 juin 2009 que:  
Les mandats des administrateurs Monsieur Adriaan DE FEIJTER et Madame Sylvia HOLZ ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes COMPTABILUX S.A. ont été renouvelés pour une période de 5 ans.  
Les mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014.  
Le mandat de l'administrateur délégué Monsieur Adriaan de FEIJTER a été renouvelé pour une période de 5 ans.  
Monsieur de FEIJTER peut engager la société avec sa signature individuelle.  
Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009111049/19.

(090132960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2009.

**Michiko S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 30.233.

*Réquisition modificative du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2009*

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2009 les actionnaires ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:  
Les mandats des administrateurs et administrateurs-délégués, Monsieur Nico Arend, demeurant à L-1513 Luxembourg, 72, boulevard Prince Félix, et Monsieur Carlo Fischbach sont venus à l'expiration, l'assemblée a décidé de les renommer pour une durée de cinq ans.  
Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2013.  
L'assemblée autorise le conseil d'administration de déléguer ses pouvoirs de gestion journalière, y inclus les actes de disposition immobilière, individuellement à Monsieur Nico Arend et Monsieur Carlo Fischbach, de sorte que les 3 administrateurs-délégués, à savoir Monsieur Nico Arend, Monsieur Carlo Fischbach et Madame Sylvie Winkin-Hansen, ont le pouvoir d'engager la société par leur seule signature, même pour les actes de disposition immobilière.

N. AREND

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2009111242/19.

(090134064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Intrawest Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 63.994.

*Extrait des résolutions écrites prises par l'actionnaire en date du 14 août 2009*

L'actionnaire à décidé:  
- D'accepter la démission de Mme Linda Priest à la fonction de gérante de catégorie A du Conseil de Gérance avec effet au 14 août 2009.  
- De nommer Mr Dwight Hawes, né le 25 novembre 1959 à Winnipeg, Canada, demeurant professionnellement au Suite 300 - 200 Burrard Street, V6C 3L6 Vancouver à Canada à la fonction de gérant de catégorie A du Conseil de Gérance avec effet au 14 août 2009 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111282/16.

(090133539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Michiko S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 30.233.

—  
*Réunion du Conseil d'Administration du 12 juin 2009*

En exécution de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 2009, en cours de publication au Mémorial, les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité de déléguer ses pouvoirs de gestion journalière, y inclus les actes de disposition immobilière individuellement à Monsieur Nico Arend et Monsieur Carlo Fischbach, de sorte que les 3 administrateurs-délégués, à savoir Monsieur Nico Arend, Monsieur Carlo Fischbach et Madame Sylvie Winkin-Hansen, ont le pouvoir d'engager la société par leur seule signature.

Les mandats des administrateurs-délégués, Monsieur Nico Arend et Monsieur Carlo Fischbach viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2013.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2008, Madame Sylvie Winkin-Hansen a été nommé administrateur-déléguée pour une durée de six ans avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Son mandat viendra également à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2013.

Mersch, le 12 juin 2009.

Nico AREND / Carlo FISCHBACH / Sylvie WINKIN-HANSEN.

Référence de publication: 2009111244/19.

(090134064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Cremona Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 70.387.

—  
*Extrait des Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale annuelle tenue à Luxembourg en date du 3 août 2009*

Les mandats des administrateurs à savoir Monsieur Jean-Marc FABER né le 7/04/1966 à Luxembourg et demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Monsieur Christophe MOUTON né le 20/11/1971 à Saint-Mard (Belgique) et demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Monsieur Manuel BORDIGNON né le 4/06/1969 à Esch-sur-Alzette ainsi que celui du Commissaire aux Comptes à savoir la Fiduciaire Jean-Marc FABER & Cie S.à.r.l ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

CREMONA REAL ESTATE S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009111447/19.

(090133676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Uni Wind S.A., Société Anonyme,****(anc. Uni Land Development S.A.).**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 116.025.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 avril 2009 que:

- CERTIFICA LUXEMBOURG S.à.r.l., Société à responsabilité limitée ayant son siège social 54 avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, a été nommé Commissaire en remplacement de MAYFAIR TRUST S.à.r.l., démissionnaire. Le nouveau commissaire reprendra le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 17/07/2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009111495/16.

(090133655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**VP (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 78.682.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires du 16 décembre 2008 a décidé:

- d'accepter la démission de PriceWaterhouseCoopers S.à r.l. de son poste de Commissaire aux Comptes;
- de pourvoir à son remplacement en nommant L'Alliance Révision S.à r.l., ayant son siège social au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 46 498. Son mandat expirera immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009.

Pour avis conforme

TMF Management Luxembourg S.A.

Signature

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2009111490/19.

(090133540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

---

**Engcap Lux MCD 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 80.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 128.087.

**EXTRAIT**

Il résulte d'une résolution écrite prise en date du 14 août 2009 par l'actionnaire unique de la Société que Michele FONTANA SABATINI, private equity consultant, né le 19 juin 1979 à Como (CO) Italie, demeurant professionnellement à Michelin House, 81 Fulham Road, Londres SW3 6RD, Royaume-Uni, a été nommé au poste de gérant de catégorie A avec effet le 14 août 2009, en remplacement de Florian SCHICK.

Le mandat du nouveau gérant est à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 21 août 2009.

*Pour la Société*

Signature

*Un gérant*

Référence de publication: 2009111559/19.

(090133515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

---

**English Express S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 77.262.

Monsieur Claude Brasseur, demeurant professionnellement à B-1190 Bruxelles, 206, avenue du Roi, Mme Anne Hu-berland et M. Claude Schmit demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, se sont démis de leurs fonctions d'administrateur de la société English Express S.A., RCS Luxembourg, section B no. 77262 avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2009.

Eurexperts S.A.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Référence de publication: 2009111501/16.

(090133759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

---

**Tompkins Square Park S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 113.281.

In the year two thousand and nine, on the sixth day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Tompkins Square Park S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at Hilton Tower 9A, 12 rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, having a share capital of EUR 12,500 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 113.281 (the Company). The Company was incorporated on 14 December 2005 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary then residing in Mersch, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 8 April 2006. The Company's articles of association (the Articles) have been amended on 22 November 2006 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary then residing in Mersch, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 4 April 2007.

There appeared:

QVT Fund LP, a limited partnership formed under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walkers SPV, Walker House, 87 Mary Street, George Town, KY1-9002, Grand Cayman, Cayman Islands (the Sole Shareholder), represented by Jens Van Hecke, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 6 July 2009,

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated above, requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder held all the shares in the share capital of the Company;

II. that the agenda of the Meeting was as follows:

1. Re-designation of the existing class A shares, class B shares and class C shares into respectively class A "tracker" shares, class B "tracker" shares and class C "tracker" shares which will have such rights and features as set out in the Articles of as they are proposed to be amended in items 2. and 3. of this agenda;

2. Amendment to article 6 of the Articles in order to reflect the re-designation proposed under item 1 above and to indicate that (i) the class A shares shall track the performance and returns of the Company's investment in its Dutch subsidiary, Tompkins Square Park B.V., (ii) the class B shares shall track the performance and returns of the Company's investment in Canadian real estate private equity, and (iii) the class C shares shall track the performance and returns of the Company's investment in Bulgarian equities and associated debt;

3. Amendment to article 16 of the Articles; and

4. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company and to the Attorney, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the indication of the "tracker" feature in the shareholder's register of the Company.

III. that the Sole Shareholder took the following Resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolved to re-designate the existing fifty (50) class A shares, the existing fifty (50) class B shares and the existing fifty (50) class C shares, into respectively fifty (50) class A "tracker" shares, fifty (50) class B "tracker" shares and fifty (50) class C "tracker" shares which will have such rights and features as set out in the Articles as amended pursuant to the Second and Third Resolution below.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolved to amend article 6 of the Articles in order to reflect the above Resolution so that it read henceforth as follows:

"The share capital of the company amounts to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) and is represented by fifty (50) class A "tracker" shares, fifty (50) class B "tracker" shares, fifty (50) class C "tracker" shares, fifty (50) class D shares, fifty (50) class E shares, fifty (50) class F shares, fifty (50) class G shares and fifty (50) class H shares, having a par value of thirty-one euro and twenty-five cents (EUR 31.25) each.

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The class A "tracker" shares, class B "tracker" shares, class C "tracker" shares, class D shares, class E shares, class F shares, class G shares and class H shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The class A "tracker" shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the Company's investment in its Dutch subsidiary, Tompkins Square Park B.V..

The class B "tracker" shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the Company's investment in Canadian real estate private equity.

The class C "tracker" shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the Company's investment in Bulgarian equities and associated debt.

For as long as the other classes of shares do not track the performance and returns of any specific underlying assets and are therefore to be considered as ordinary shares."

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolved to amend article 16 of the Articles so that it shall read henceforth as follows:"

" **16.1.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 6 of these Articles.

**16.2.** After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, pro rata to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) for the avoidance of any doubt, the holders of the class A "tracker" shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of class A "tracker" shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the Company's investment in its Dutch subsidiary, Tompkins Square Park B.V.. (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(c) for the avoidance of any doubt, the holders of the class B "tracker" shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of class B "tracker" shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the Company's investment in Canadian real estate private equity (the Class B Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class B Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers; and

(d) for the avoidance of any doubt, the holders of the class C "tracker" shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of class C "tracker" shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the Company's investment in Bulgarian equities and associated debt (the Class C Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class C Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers; and

(e) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of "tracker" shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of ordinary shares on a pro rata basis to the number of ordinary shares held by them."

**16.3.** Interim dividends may be distributed in accordance with the above article 16.2. at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the shareholders of the Company;

- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened; and
- (v) should, after the close of the financial year, the amount available for distribution appear to be less than the amount distributed as an interim dividend, the relevant shareholders shall be required to refund the shortfall to the Company."

#### *Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolved to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowered and authorised any manager of the Company, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the indication of the "tracker" feature in the register of shareholders of the Company.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which were to be borne by the Company as a result of this deed were estimated to be approximately EUR 800.- (eight hundred euro).

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, this deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

This deed was drawn up in Luxembourg, on the date first written above.

Having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder, together with the notary, signed this deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mil neuf, le six juillet.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Tompkins Square Park S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au Hilton Tower 9A, 12 rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, ayant un capital social de 12.500 EUR et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113.281 (la Société). La Société a été constituée suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Henri Hellinckx, notaire alors de résidence à Mersch, le 14 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 8 avril 2006. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Henri Hellinckx, notaire alors de résidence à Mersch le 22 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 4 avril 2007.

A comparu:

QVT Fund LP, un limited partnership constitué selon le droit des Iles Caïmans, ayant son siège social au Walkers SPV Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans (l'Associé Unique),

représentée par M<sup>e</sup> Jens Van Hecke, avocat, avec résidence professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 6 juillet 2009,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La Associé Unique, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société:

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Requalification des parts sociales de classe A, parts sociales de classe B, parts sociales de class C en, respectivement, parts sociales de classe A "tracker", parts sociales de classe B "tracker", parts sociales de class C "tracker" qui auront les droits et caractéristiques définies dans ces Statuts tel qu'il est proposé de les modifier aux points 2. et 3. de cet ordre du jour;

2. Modification de l'article 6 des Statuts afin d'y refléter la requalification proposée au point 1. ci-dessus et indiquer que (i) les parts sociales de classe A traceront les performances et les rendements de l'investissement de la Société dans sa succursale néerlandaise, Tompkins Square Park B.V., (ii) les parts sociales de classe B traceront les performances et les rendements de l'investissement de la Société dans le capital investissement immobilier au Canada, et (iii) les parts sociales de classe C traceront les performances et les rendements de l'investissement de la Société dans les titres de propriété et dettes associées bulgares;

3. Modification de l'article 16 des Statuts; et

4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et au mandataire, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'indication de la mention "tracker" dans le registre des associés de la Société.

III. que l'Associé Unique a pris les Résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique a décidé de requalifier les cinquante (50) parts sociales de classe A existantes, les cinquante (50) parts sociales de classe B existantes et les cinquante (50) parts sociales de classe C existantes en cinquante (50) parts sociales de classe A "tracker", cinquante (50) parts sociales de classe B "tracker" et cinquante (50) parts sociales de classe C "tracker" qui auront les droits et caractéristiques définies dans ces Statuts tel qu'il est proposé de les modifier aux Deuxième et Troisième Résolutions ci-dessous.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 6 des Statuts afin de refléter la Résolution ci-dessus, qui aura désormais la teneur suivante:

"Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) et représenté par cinquante (50) parts sociales de classe A "tracker" cinquante (50) parts sociales de classe B "tracker", cinquante (50) parts sociales de classe C "tracker", cinquante (50) parts sociales de classe D, cinquante (50) parts sociales de classe E, cinquante (50) parts sociales de classe F, cinquante (50) parts sociales de classe G et cinquante (50) parts sociales de classe H, ayant une valeur nominale de trente et un euros et vingt-cinq cents (EUR 31,25) chacune.

La Société peut également créer et émettre des classes de parts sociales supplémentaires qui seront désignées distinctivement comme une classe qui traceront les performances et rendement un actif sous-jacent qu'elles suivront. Les parts sociales de classe A "tracker", les parts sociales de classe B "tracker", les parts sociales de classe C "tracker", les parts sociales de classe D, les parts sociales de classe E, les parts sociales de classe F, les parts sociales de classe G et les parts sociales de classe H constituent des classes de parts sociales séparées de la Société mais seront traitées de façon égale à tous les égards sauf disposition spécifique ci-dessous.

Les parts sociales de classe A "tracker" traceront les performances et les rendements (en ce compris, sans limitation, dividendes, plus-values, boni de liquidation, produit de vente, et autres produits et revenu) de l'investissement de la Société dans sa succursale néerlandaise, Tompkins Square Park B.V.

Les parts sociales de classe B "tracker" traceront les performances et les rendements (en ce compris, sans limitation, dividendes, plus-values, boni de liquidation, produit de vente, et autres produits et revenu) de l'investissement de la Société dans le capital investissement immobilier canadien.

Les parts sociales de classe C "tracker" traceront les performances et les rendements (en ce compris, sans limitation, dividendes, plus-values, boni de liquidation, produit de vente, et autres produits et revenu) de l'investissement de la Société dans les titres de propriété et dettes associées bulgares.

Tant que les autres classes de parts sociales ne tracent pas les performances et rendements d'un actif sous-jacent spécifique, elles seront considérées comme des parts sociales ordinaires."

*Troisième résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 16 des Statuts de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

" **16.1.** Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social tel qu'il est mentionné ou augmenté ou réduit périodiquement conformément à l'article 6 des présents Statuts.

**16.2.** Après affectation des bénéfices à la réserve légale ci-dessus et sous réserve des dispositions obligatoires de la Loi, tous les bénéfices restants seront distribués et payés comme suit:

(a) les détenteurs des parts sociales de chaque classe auront, au pro rata du capital investi par chacun d'eux pour leurs Parts Sociales (valeur nominale et, le cas échéant, prime d'émission), droit à un dividende égal à tous les produits et tout revenu réalisés par la Société (en ce compris, sans limitation, les dividendes, les gains sur capital, les boni de liquidation, les produits d'une vente ou tout autre produit ou revenu) sur leur investissement direct dans les actifs acquis grâce au produit de la souscription aux parts sociales de cette classe moins (ii) tous les coûts directement liés à cet investissement (les "Coûts d'Investissement"), les points (i) et (ii) étant déterminés par le conseil de gérance;

(b) pour éviter le moindre doute, les détenteurs de parts sociales de classe A "tracker" au moment d'une telle distribution, au pro rata du capital investi (montant nominal et, le cas échéant, prime d'émission) par chaque détenteur de parts sociales de classe A "tracker" dans la Société concernant ces parts sociales, auront le droit à (i) tous les bénéfices et revenus (en ce compris, dividendes, plus-value, boni de liquidation, produit de vente et tout autre produit et revenu) obtenu par la Société pour son investissement dans sa filiale néerlandaise, Tompkins Square Park B.V. (le "Revenu Net d'Investissement de Classe A"), moins (ii) tous les frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A, les points (i) et (ii) sont déterminés par le conseil de gérance;

(c) pour éviter le moindre doute, les détenteurs de parts sociales de classe B "tracker" au moment d'une telle distribution, au pro rata du capital investi (montant nominal et, le cas échéant, prime d'émission) par chaque détenteur de parts sociales de classe B "tracker" dans la Société concernant ces parts sociales, auront le droit à (i) tous les bénéfices et revenus (en ce compris, dividendes, plus-value, boni de liquidation, produit de vente et tout autre produit et revenu) obtenu par la Société pour son investissement dans le capital investissement immobilier canadien (le "Revenu Net d'In-

vestissement de Classe B"), moins (ii) tous les frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe B, les points (i) et (ii) sont déterminés par le conseil de gérance;

(d) pour éviter le moindre doute, les détenteurs de parts sociales de classe C "tracker" au moment d'une telle distribution, au pro rata du capital investi (montant nominal et, le cas échéant, prime d'émission) par chaque détenteur de parts sociales de classe C "tracker" dans la Société concernant ces parts sociales, auront le droit à (i) tous les bénéfices et revenus (en ce compris, dividendes, plus-value, boni de liquidation, produit de vente et tout autre produit et revenu) obtenu par la Société pour son investissement dans les titres de propriété et dettes associées bulgares (le "Revenu Net d'Investissement de Classe C"), moins (ii) tous les frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe C, les points (i) et (ii) sont déterminés par le conseil de gérance;

(e) l'assemblée générale des associés peut disposer du surplus, s'il y en a, à sa discrétion qui ne provient pas d'un investissement particulier de la Société dont les performances et le rendement ne sont pas tracés par une classe spécifique de parts sociales. Elle peut, en particulier, affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à une réserve ou le reporter. En cas de déclaration par l'assemblée générale des associés de tous les ou une partie des bénéfices en tant que dividendes, ces dividendes seront payés aux détenteurs de parts sociales ordinaires proportionnellement au nombre de parts sociales ordinaires qu'ils détiennent.

**16.3.** Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués conformément à l'article 16.2 à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires ou un inventaire ou un rapport sont établis par le conseil de gérance de la Société;
- (ii) ces comptes intérimaires ou cet inventaire ou rapport montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris les primes d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par les associés;
- (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les acomptes sur dividendes distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société."

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et au mandataire, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'indication de la mention "tracker" dans le registre des associés de la Société.

#### *Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportées par la Société en raison du présent acte sont estimés à environ EUR 800,- (huit cents euros).

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte a été créé en anglais suivi d'une traduction française, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Le document ayant été lu à la partie comparante, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Van Hecke, H. Hellinckx

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juillet 2009. Relation: LAC/2009/27239. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009111850/270.

(090134525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

### **AMP Capital (International Finance No.2) SA, Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.208,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 146.277.

In the year two thousand nine, on the second of July.

Before us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Marieke Kernet, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg, acting as the representative of the board of directors of AMP Capital (International Finance No.2) S.A. (the "Company"), a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) having its registered office at 12-14 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 146277, incorporated pursuant to a deed of notary Martine Schaeffer dated May 12, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") number 1165, and the articles of association of which have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary dated June 10, 2009, not yet published in the Mémorial,

pursuant to a decision of the board of directors of the Company dated July 2, 2009 on the issue of shares within the authorised share capital of the Company (the "Decision") (a copy of an excerpt of the board resolutions, after having been signed *in varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall be registered together with the present deed) requested the notary to record the declarations as follows:

(I) Articles 5.1, 5.2, 5.5 and 5.8 of the articles of association of the Company provide as follows:

" **5.1.** The share capital is represented by thirty-one thousand (31,000) ordinary shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each (the Ordinary Shares), all subscribed and fully paid-up. Each holder of an Ordinary Share is hereinafter individually referred to as an Ordinary Shareholder and the holders of Ordinary Shares are hereinafter collectively as the Ordinary Shareholders.

" **5.2.** The Company's corporate capital is also represented by:

- (i) one hundred (100) class A mandatory redeemable preferred shares (the Class A MRPS);
  - (ii) one (1) class B mandatory redeemable preferred share (the Class B MRPS);
  - (iii) one (1) class C mandatory redeemable preferred share (the Class C MRPS);
  - (iv) one (1) class D mandatory redeemable preferred share (the Class D MRPS);
  - (v) one (1) class E mandatory redeemable preferred share (the Class E MRPS);
  - (vi) one (1) class F mandatory redeemable preferred share (the Class F MRPS);
  - (vii) one (1) class G mandatory redeemable preferred share (the Class G MRPS);
  - (viii) one (1) class H mandatory redeemable preferred share (the Class H MRPS);
  - (ix) one (1) class I mandatory redeemable preferred share (the Class I MRPS); and
  - (x) one (1) class J mandatory redeemable preferred share (the Class J MRPS);
- all in registered form with a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

[...]

**5.5** The entire corporate capital thus amounts to thirty-one thousand one hundred and nine euro (EUR 31,109.-).

[...]

**5.8.** The Board is authorized, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation, to:

(i) increase the current share capital in one or several times up to sixty-three thousand and ten euro (EUR 63,010), by issue of thirty-one thousand (31,000) new Ordinary Shares, one (1) new Class A MRPS, and one hundred (100) new MRPS of each of the following classes: Class B, Class C, Class D, Class E, Class F, Class G, Class H, Class I and Class J, having the same rights as the existing Ordinary Shares and MRPS;

(ii) limit or withdraw the Shareholders' preferential subscription rights to the new Shares and determine the persons authorised to subscribe to the new Shares; and

(iii) record by way of a notarial deed each share capital increase and amend the share register accordingly."

(II) On the basis of the powers granted to the board of directors of the Company under (I) above and further to the Decision, the Company has issued ninety-nine (99) fully paid up class B mandatory redeemable preferred shares in registered form having a par value of one euro (EUR 1.-) each to AMP Capital (International Finance No.2) S.A. (the "Company"), a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) having its registered office at 12-14 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 146 275, for a total issue price of ninety-nine euro (EUR 99.-) and five hundred and thirty-two million five hundred thousand Japanese Yen (JPY 532,500,000.-), ninety-nine euro (EUR 99.-) being allocated to the share capital account of the Company and five hundred and thirty-two million five hundred thousand Japanese Yen (JPY 532,500,000.-) evaluated at EUR 3,906,449.28 being allocated to the Class B MRPS Premium Account (as defined in the Company's articles of association), being the share premium account corresponding to the Class B MRPS, against a contribution in cash in the same amount.

(III) As a consequence of the above, the issued share capital of the Company has been increased to a total amount of thirty-one thousand two hundred and eight euro (EUR 31,208.-) by the issuance of ninety-nine (99) additional Class B MRPS of the Company. As a result of such increase of capital, Articles 5.2, 5.5. and 5.8 of the Articles of Association of the Company are amended so as to read as follows:

" **5.2.** The Company's corporate capital is also represented by:

- (i) one hundred (100) class A mandatory redeemable preferred share (the Class A MRPS);
  - (ii) one hundred (100) class B mandatory redeemable preferred share (the Class B MRPS);
  - (iii) one (1) class C mandatory redeemable preferred share (the Class C MRPS);
  - (iv) one (1) class D mandatory redeemable preferred share (the Class D MRPS);
  - (v) one (1) class E mandatory redeemable preferred share (the Class E MRPS);
  - (vi) one (1) class F mandatory redeemable preferred share (the Class F MRPS);
  - (vii) one (1) class G mandatory redeemable preferred share (the Class G MRPS);
  - (viii) one (1) class H mandatory redeemable preferred share (the Class H MRPS);
  - (ix) one (1) class I mandatory redeemable preferred share (the Class I MRPS); and
  - (x) one (1) class J mandatory redeemable preferred share (the Class J MRPS);
- all in registered form with a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

[...]

**5.5** The entire corporate capital thus amounts to thirty-one thousand two hundred and eight euro (EUR 31,208.-).

[...]

**5.8.** The Board is authorized, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation, to:

(i) increase the current share capital in one or several times up to sixty-three thousand and ten euro (EUR 63,010), by issue of thirty-one thousand (31,000) new Ordinary Shares, one (1) new Class A MRPS and one (1) new Class B MRPS, and one hundred (100) new MRPS of each of the following classes: Class C, Class D, Class E, Class F, Class G, Class H, Class I and Class J, having the same rights as the existing Ordinary Shares and MRPS;

(ii) limit or withdraw the Shareholders' preferential subscription rights to the new Shares and determine the persons authorised to subscribe to the new Shares; and

(iii) record by way of a notarial deed each share capital increase and amend the share register accordingly."

Evidence of the contribution in cash in the amount of ninety-nine euro (EUR 99.-) and five hundred and thirty-two million five hundred thousand Japanese Yen (JPY 532,500,000.-) thus made to the Company has been shown to the undersigned notary.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall borne by the Company as a result of its increase in capital are estimated at EUR 2,700.- (two thousand seven hundred euro).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version prevails.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil neuf, le deux juillet.

Par devant Nous, Maître Henri HELLINCKX, notaire résidant à Luxembourg.

#### A COMPARU:

Marieke Kernet, Avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, agissant comme représentant du conseil d'administration de AMP Capital (International Finance No.2) S.A. (la "Société"), une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social aux 12-14, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146 277, constituée suivant acte notarié de Maître Martine Schaeffer en date du 12 mai 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") numéro 1165, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 10 juin 2009 par acte du notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial,

conformément à la décision du conseil d'administration de la Société en date du 2 juillet 2009 concernant l'émission d'actions dans les limites du capital autorisé (la "Décision") (dont une copie, après avoir été paraphée ne varietur par la partie comparante et le notaire soussigné, sera enregistrée ensemble avec cet acte) a requis le notaire d'acter que:

(l) Les articles 5.1, 5.2, 5.5 et 5.8 des statuts de la Société disposent que:

" **5.1.** Le capital social est représenté par trente et un mille (31.000) actions ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1.-) chacune (les Actions Ordinaires), toutes souscrites et entièrement libérées. Il

est fait référence ci-après à chaque détenteur d'une Action Ordinaire en tant qu'Actionnaire Ordinaire et aux détenteurs d'Actions Ordinaires, de manière collective, en tant que Actionnaires Ordinaires.

**5.2.** Le capital social est également représenté par:

- (i) cent (100) actions préférentielles obligatoirement rachetables de classe A (les APOR de Classe A);
- (ii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe B (une APOR de Classe B);
- (iii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe C (une APOR de Classe C);
- (iv) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe D (une APOR de Classe D);
- (v) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe E (une APOR Classe de E);
- (vi) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe F (une APOR Classe de F);
- (vii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe A (une APOR Classe de G);
- (viii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe H (une APOR Classe de H);
- (ix) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe I (une APOR Classe de I); et
- (x) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe J (une APOR Classe de J);

toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

[...]

**5.5.** Le montant du capital social dans sa totalité s'élève donc à trente et un mille cent-neuf euros (EUR 31.109,-).

[...]

**5.8.** Le Conseil est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif, à:

(i) augmenter le capital social existant en une ou plusieurs fois, à hauteur de soixante-trois mille dix euros (EUR 63.010,-), par l'émission de trente et un mille (31.000) nouvelles Actions Ordinaires, d'une (1) APOR de Classe A et de cent (100) nouvelles APORs de chacune des classes suivantes: Classe B, Classe C, Classe D, Classe E, Classe F, Classe G, Classe H, Classe I et Classe J, ayant les mêmes droits que les Actions Ordinaires et APORs existantes;

(ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles Actions; et

(iii) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des actions en conséquence."

(II) En vertu des pouvoirs conférés au conseil d'administration tels qu'énoncés au (I) ci-dessus, et par le moyen de la Décision, la Société a émis quatre-vingt dix-neuf (99) actions préférentielles obligatoirement rachetables de Classe B sous forme nominative, entièrement libérées, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, à AMP Capital (International Finance No.2) S.A., une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social aux 12-14, rue Léon Thyges, L-2636 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146 275, associé de la Société, pour un prix total d'émission de quatre-vingt dix-neuf euros (EUR 99,-) et cinq cent trente-deux millions cinq cent mille yens (JPY 532.500.000,-); quatre-vingt dix-neuf euros (EUR 99,-) étant affectés au capital social de la Société et cinq cent trente-deux millions cinq cent mille yens (JPY 532.500.000,-) évalués à EUR 3.906.449,28 au Compte de Prime d'Emission des APORs de Classe B (tel que défini dans les statuts de la Société), étant le compte de prime d'émission correspondant aux APORs de Classe B, en contrepartie d'un apport en espèces du même montant.

(III) Il résulte de ce qui précède que le capital social émis de la Société a été augmenté à un montant total de trente et un mille deux cent huit euro (EUR 31.208,-) par l'émission de quatre-vingt dix-neuf (99) APORs de classe B de la Société. Suite à cette augmentation de capital, les articles 5.2, 5.5. et 5.8 des Statuts de la Société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

" **5.2.** Le capital social est également représenté par:

- (i) cent (100) actions préférentielles obligatoirement rachetables de classe A (les APOR de Classe A);
- (ii) cent (100) actions préférentielles obligatoirement rachetables de classe B (les APORs de Classe B);
- (iii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe C (l'APOR de Classe C);
- (iv) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe D (l'APOR de Classe D);
- (v) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe E (l'APOR de Classe E);
- (vi) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe F (l'APOR de Classe F);
- (vii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe A (l'APOR de Classe G);
- (viii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe H (l'APOR de Classe H);
- (ix) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe I (l'APOR de Classe I); et
- (x) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe J (l'APOR de Classe J);

toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

[...]

**5.5.** Le montant du capital social dans sa totalité s'élève donc à trente-et-un mille deux cent huit euros (EUR 31.208,-).

[...]

**5.8.** Le Conseil est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif, à:

(i) augmenter le capital social existant en une ou plusieurs fois, à hauteur de soixante-trois mille dix euros (EUR 63.010,-), par l'émission de trente et un mille (31,000) nouvelles Actions Ordinaires, d'une (1) APOR de Classe A et une (1) APOR de Classe B, et de cent (100) nouvelles APORs de chacune des classes suivantes: Classe C, Classe D, Classe E, Classe F, Classe G, Classe H, Classe I et Classe J , ayant les mêmes droits que les Actions Ordinaires et APORs existantes;

(ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles Actions; et

(iii) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des actions en conséquence."

Preuve de l'apport en espèces du montant de quatre-vingt-dix-neuf euros (EUR 99,-) et cinq cent trente-deux millions cinq cent mille yens (JPY 532.500.000,-) ainsi faite à la Société a été donnée au notaire soussigné.

*Frais*

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de quelque nature que ce soit qui incombent à la Société suite à son augmentation de capital sont estimés à EUR 2.700,- (deux mille sept cents euros).

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en têtes des présentes.

Après lecture faite à la personne comparante, elle a signé avec nous, le notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la demande de la partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Signé M. Kernet, H. Hellinckx

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juillet 2009. Relation: LAC/2009/27231. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009111869/202.

(090134406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

**AMP Capital (International Finance No.1) SA, Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.208,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 146.275.

In the year two thousand nine, on the second of July.

Before us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

Marieke Kernet, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg, acting as the representative of the board of directors of AMP Capital (International Finance No.1) S.A. (the "Company"), a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) having its registered office at 12-14 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 146275, incorporated pursuant to a deed of notary Martine Schaeffer dated May 12, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") number 1166, and the articles of association of which have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary dated June 10, 2009, not yet published in the Mémorial,

pursuant to a decision of the board of directors of the Company dated July 2, 2009 on the issue of shares within the authorised share capital of the Company (the "Decision") (a copy of an excerpt of the board resolutions, after having being signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall be registered together with the present deed) requested the notary to record the declarations as follows:

(I) Articles 5.1, 5.2, 5.5 and 5.8 of the articles of association of the Company provide as follows:

" **5.1.** The share capital is represented by thirty-one thousand (31,000) ordinary shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each (the Ordinary Shares), all subscribed and fully paid-up. Each holder of an Ordinary Share

is hereinafter individually referred to as an Ordinary Shareholder and the holders of Ordinary Shares are hereinafter collectively as the Ordinary Shareholders.

" **5.2.** The Company's corporate capital is also represented by:

- (i) one hundred (100) class A mandatory redeemable preferred shares (the Class A MRPS);
  - (ii) one (1) class B mandatory redeemable preferred share (the Class B MRPS);
  - (iii) one (1) class C mandatory redeemable preferred share (the Class C MRPS);
  - (iv) one (1) class D mandatory redeemable preferred share (the Class D MRPS);
  - (v) one (1) class E mandatory redeemable preferred share (the Class E MRPS);
  - (vi) one (1) class F mandatory redeemable preferred share (the Class F MRPS);
  - (vii) one (1) class G mandatory redeemable preferred share (the Class G MRPS);
  - (viii) one (1) class H mandatory redeemable preferred share (the Class H MRPS);
  - (ix) one (1) class I mandatory redeemable preferred share (the Class I MRPS); and
  - (x) one (1) class J mandatory redeemable preferred share (the Class J MRPS);
- all in registered form with a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.  
[...]

**5.5** The entire corporate capital thus amounts to thirty-one thousand one hundred and nine euro (EUR 31,109.-).  
[...]

**5.8.** The Board is authorized, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation, to:

(i) increase the current share capital in one or several times up to sixty-three thousand and ten euro (EUR 63,010), by issue of thirty-one thousand (31,000) new Ordinary Shares, one (1) new Class A MRPS, and one hundred (100) new MRPS of each of the following classes: Class B, Class C, Class D, Class E, Class F, Class G, Class H, Class I and Class J, having the same rights as the existing Ordinary Shares and MRPS;

(ii) limit or withdraw the Shareholders' preferential subscription rights to the new Shares and determine the persons authorised to subscribe to the new Shares; and

(iii) record by way of a notarial deed each share capital increase and amend the share register accordingly."

(II) On the basis of the powers granted to the board of directors of the Company under (I) above and further to the Decision, the Company has issued ninety-nine (99) fully paid up class B mandatory redeemable preferred shares in registered form having a par value of one euro (EUR 1.-) each to AMP Capital Investors International Holdings Limited, a company incorporated under the laws of Australia, having its registered office at Level 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000 Australia, registered with the Australian Securities & Investments Commission, under number ACN 114 352 957, for a total issue price of ninety-nine euro (EUR 99.-) and five hundred and thirty-two million five hundred thousand Japanese Yen (JPY 532,500,000.-), ninety-nine euro (EUR 99.-) being allocated to the share capital account of the Company and five hundred and thirty-two million five hundred thousand Japanese Yen (JPY 532,500,000.-) evaluated at EUR 3,906,449.28 being allocated to the Class B MRPS Premium Account (as defined in the Company's articles of association), being the share premium account corresponding to the Class B MRPS, against a contribution in cash in the same amount.

(III) As a consequence of the above, the issued share capital of the Company has been increased to a total amount of thirty-one thousand two hundred and eight euro (EUR 31,208.-) by the issuance of ninety-nine (99) additional Class B MRPS of the Company. As a result of such increase of capital, Articles 5.2, 5.5. and 5.8 of the Articles of Association of the Company are amended so as to read as follows:

" **5.2.** The Company's corporate capital is also represented by:

- (i) one hundred (100) class A mandatory redeemable preferred share (the Class A MRPS);
  - (ii) one hundred (100) class B mandatory redeemable preferred share (the Class B MRPS);
  - (iii) one (1) class C mandatory redeemable preferred share (the Class C MRPS);
  - (iv) one (1) class D mandatory redeemable preferred share (the Class D MRPS);
  - (v) one (1) class E mandatory redeemable preferred share (the Class E MRPS);
  - (vi) one (1) class F mandatory redeemable preferred share (the Class F MRPS);
  - (vii) one (1) class G mandatory redeemable preferred share (the Class G MRPS);
  - (viii) one (1) class H mandatory redeemable preferred share (the Class H MRPS);
  - (ix) one (1) class I mandatory redeemable preferred share (the Class I MRPS); and
  - (x) one (1) class J mandatory redeemable preferred share (the Class J MRPS);
- all in registered form with a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.  
[...]

**5.5** The entire corporate capital thus amounts to thirty-one thousand two hundred and eight euro (EUR 31,208.-).  
[...]

**5.8.** The Board is authorized, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation, to:

(i) increase the current share capital in one or several times up to sixty-three thousand and ten euro (EUR 63,010), by issue of thirty-one thousand (31,000) new Ordinary Shares, one (1) new Class A MRPS and one (1) new Class B MRPS, and one hundred (100) new MRPS of each of the following classes: Class C, Class D, Class E, Class F, Class G, Class H, Class I and Class J, having the same rights as the existing Ordinary Shares and MRPS;

(ii) limit or withdraw the Shareholders' preferential subscription rights to the new Shares and determine the persons authorised to subscribe to the new Shares; and

(iii) record by way of a notarial deed each share capital increase and amend the share register accordingly."

Evidence of the contribution in cash in the amount of ninety-nine euro (EUR 99.-) and five hundred and thirty-two million five hundred thousand Japanese Yen (JPY 532,500,000.-) thus made to the Company has been shown to the undersigned notary.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall borne by the Company as a result of its increase in capital are estimated at EUR 2,700.- (two thousand seven hundred euro).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version prevails.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil neuf, le deux juillet.

Par devant Nous, Maître Henri HELLINCKX, notaire résidant à Luxembourg.

#### A COMPARU:

Marieke Kernet, Avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, agissant comme représentant du conseil d'administration de AMP Capital (International Finance No.1) S.A. (la "Société"), une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social aux 12-14, rue Léon Thyges, L-2636 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146 275, constituée suivant acte notarié de Maître Martine Schaeffer en date du 12 mai 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (" Mémorial ") numéro 1166, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 10 juin 2009 par acte du notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial,

conformément à la décision du conseil d'administration de la Société en date du 2 juillet 2009 concernant l'émission d'actions dans les limites du capital autorisé (la "Décision") (dont une copie, après avoir été paraphée ne varietur par la partie comparante et le notaire soussigné, sera enregistrée ensemble avec cet acte) a requis le notaire d'acter que:

(I) Les articles 5.1, 5.2, 5.5 et 5.8 des statuts de la Société disposent que:

" **5.1.** Le capital social est représenté par trente et un mille (31.000) actions ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune (les Actions Ordinaires), toutes souscrites et entièrement libérées. Il est fait référence ci-après à chaque détenteur d'une Action Ordinaire en tant qu'Actionnaire Ordinaire et aux détenteurs d'Actions Ordinaires, de manière collective, en tant que Actionnaires Ordinaires.

**5.2.** Le capital social est également représenté par:

- (i) cent (100) actions préférentielles obligatoirement rachetables de classe A (les APOR de Classe A);
- (ii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe B (une APOR de Classe B);
- (iii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe C (une APOR de Classe C);
- (iv) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe D (une APOR de Classe D);
- (v) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe E (une APOR Classe de E);
- (vi) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe F (une APOR Classe de F);
- (vii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe A (une APOR Classe de G);
- (viii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe H (une APOR Classe de H);
- (ix) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe I (une APOR Classe de I); et
- (x) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe J (une APOR Classe de J);

toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

[...]

**5.5.** Le montant du capital social dans sa totalité s'élève donc à trente et un mille cent neuf euros (EUR 31.109,-).

[...]

**5.8.** Le Conseil est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif, à:

(i) augmenter le capital social existant en une ou plusieurs fois, à hauteur de soixante-trois mille dix euros (EUR 63.010,-), par l'émission de trente et un mille (31.000) nouvelles Actions Ordinaires, d'une (1) APOR de Classe A et de cent (100) nouvelles APORs de chacune des classes suivantes: Classe B, Classe C, Classe D, Classe E, Classe F, Classe G, Classe H, Classe I et Classe J, ayant les mêmes droits que les Actions Ordinaires et APORs existantes;

(ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles Actions; et

(iii) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des actions en conséquence."

(II) En vertu des pouvoirs conférés au conseil d'administration tels qu'énoncés au (I) ci-dessus, et par le moyen de la Décision, la Société a émis quatre-vingt dix-neuf (99) actions préférentielles obligatoirement rachetables de Classe B sous forme nominative, entièrement libérées, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, à AMP Capital Investors International Holdings Limited, une société constituée selon le droit australien, dont le siège social se situe à Level 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000 Australia, inscrite auprès de l'Australian Securities & Investments Commission, sous le numéro ACN 114 352 957, associé de la Société, pour un prix total d'émission de quatre-vingt dix-neuf euros (EUR 99,-) et cinq cent trente-deux millions cinq cent mille yens (JPY 532.500.000,-); quatre-vingt dix-neuf euros (EUR 99,-) étant affectés au capital social de la Société et cinq cent trente-deux millions cinq cent mille yen (JPY 532.500.000,-) évalués à EUR 3.906.449,28 au Compte de Prime d'Emission des APORs de Classe B (tel que défini dans les statuts de la Société), étant le compte de prime d'émission correspondant aux APORs de Classe B, en contrepartie d'un apport en espèces du même montant.

(III) Il résulte de ce qui précède que le capital social émis de la Société a été augmenté à un montant total de trente et un mille deux cent huit euros (EUR 31.208,-) par l'émission de quatre-vingt dix-neuf (99) APORs de classe B de la Société. Suite à cette augmentation de capital, les articles 5.2, 5.5. et 5.8 des Statuts de la Société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

" **5.2.** Le capital social est également représenté par:

(i) cent (100) actions préférentielles obligatoirement rachetables de classe A (les APOR de Classe A);

(ii) cent (100) actions préférentielles obligatoirement rachetables de classe B (les APORs de Classe B);

(iii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe C (l'APOR de Classe C);

(iv) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe D (l'APOR de Classe D);

(v) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe E (l'APOR de Classe E);

(vi) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe F (l'APOR de Classe F);

(vii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe A (l'APOR de Classe G);

(viii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe H (l'APOR de Classe H);

(ix) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe I (l'APOR de Classe I); et

(x) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe J (l'APOR de Classe J);

toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

[...]

**5.5.** Le montant du capital social dans sa totalité s'élève donc à trente-et-un mille deux cent huit euros (EUR 31.208,-).

[...]

**5.8.** Le Conseil est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif, à:

(iv) augmenter le capital social existant en une ou plusieurs fois, à hauteur de soixante-trois mille dix euros (EUR 63.010,-), par l'émission de trente-et-un mille (31.000) nouvelles Actions Ordinaires, d'une (1) APOR de Classe A et une (1) APOR de Classe B, et de cent (100) nouvelles APORs de chacune des classes suivantes: Classe C, Classe D, Classe E, Classe F, Classe G, Classe H, Classe I et Classe J, ayant les mêmes droits que les Actions Ordinaires et APORs existantes;

(v) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles Actions; et

(vi) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des actions en conséquence."

Preuve de l'apport en espèces du montant de quatre-vingt dix-neuf euros (EUR 99,-) et cinq cent trente-deux millions cinq cent mille yens (JPY 532.500.000,-) ainsi faite à la Société a été donnée au notaire soussigné.

*Frais*

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de quelque nature que ce soit qui incombent à la Société suite à son augmentation de capital sont estimés à EUR 2.700,- (deux mille sept cents euros).

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en têtes des présentes.

Après lecture faite à la personne comparante, elle a signé avec nous, le notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la demande de la partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Signé: M. Kernet, H. Hellinckx

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juillet 2009. Relation: LAC/2009/27230. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009111867/204.

(090134396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

**Pensal Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 7.566.197,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 147.812.

—  
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the ninth day of July.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mr Dante Chiarabini Bravi, residing in Lugano, Via Nassa 15, 6900 CH, Switzerland, here represented by Maître Benoît Charpentier, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Lugano on June 30, 2009,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party has requested the undersigned notary to record the following:

I. Mr Dante Chiarabini Bravi (the Sole Shareholder), is the sole holder of all issued and outstanding shares with voting rights in the share capital of PENSAL CORPORATION N.A./B.V., a company with limited liability organized and existing under the laws of the Netherlands Antilles, having its corporate seat at Curaçao, the Netherlands Antilles, with address at Chuchubiweg 17, Curaçao, the Netherlands Antilles registered at the Curaçao Chamber of Commerce & Industry with number 47184 (the "Company").

II. That by a resolution validly adopted by the Sole Shareholder of the Company on June 27, 2009, a copy of which shall remain annexed to the present deed, it was resolved to transfer the Company's registered office, principal establishment and central administration from Curaçao, to the City of Luxembourg with immediate effect without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance. All formalities required under the laws of Curaçao to give effect to that resolution have been duly performed.

III. That it results from the balance sheet of the Company as at June 30, 2009 and a valuation certificate of the Company dated as at June 30, 2009 that the net assets of the Company as of the date hereof correspond at least to the value of the share capital and share premium of the Company, a copy of the balance sheet of the Company as of June 30, 2009, having been signed ne varietur by the proxy holder on behalf of the Sole Shareholder and the notary, shall remain attached to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

IV. The agenda of the meeting is the following:

1. Transfer of the registered office and central administration of the Company from Curaçao to the City of Luxembourg with immediate effect, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance;

2. Adoption by the Company of the legal form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name PENSAL CORPORATION S.à r.l. (société à responsabilité limitée) and acceptance of the Luxembourg nationality arising from the transfer of the registered office and central administration of the Company to the City of Luxembourg;

3. Approval of the balance sheet of the Company as at June 30, 2009;

4. Acknowledgement and, to the extent applicable, approval of the valuation certificate dated June 30, 2009;

5. Determination of the share capital and the par value per share of the Company;

6. Amendment and complete restatement of the Company's articles of incorporation so as to conform them to the laws of Luxembourg, as a consequence of the Company becoming a Luxembourg law governed company subject to the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law);

7. Acknowledgement of the resignation of ATC Corporate Services (Curaçao) N.V. as managing director of the Company, effective as of the date of this deed, and granting ATC Corporate Services (Curaçao) N.V. full discharge for the performance of its duties as managing director of the Company;

8. Appointment of ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., as sole manager of the Company for an unlimited duration; and

9. Establishment of the registered office and central administration of the Company at 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Thereupon, the appearing party requested the undersigned notary to record that:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to transfer the registered office and central administration of the Company from Curaçao to the City of Luxembourg with immediate effect, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance. The Sole Shareholder further declares that all formalities required under the laws of Curaçao to give effect to such transfer have been duly performed.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves that the Company (i) adopts the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name PENSAL CORPORATION S.à r.l., (ii) accepts the Luxembourg nationality and shall as from the date of the present deed be subject to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, to the extent needed, the Sole Shareholder decides to convert the Company to the legal form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée).

*Third resolution*

The Sole Shareholder approves the interim balance sheet of the Company as at June 30, 2009, a copy of which shall remain attached to the present deed.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder acknowledges and, to the extent applicable, approves the valuation certificate issued by the duly authorized representative(s) of the Company dated June 30, 2009, from which it appears that the net assets of the Company as of that date were at least equal to the amount of shareholders' equity shown on the closing balance sheet and the minimum capital requirement applicable in Luxembourg to a société à responsabilité limitée.

*Fifth resolution*

The Sole Shareholder sets the share capital of the Company at EUR 7,566,197.- (seven million five hundred sixty-six thousand one hundred ninety-seven euro) divided into 7,566,197.- (seven million five hundred sixty-six thousand one hundred ninety-seven) shares with a par value of EUR 1.- (one euro) each, all subscribed and fully paid-up. The Sole Shareholder further acknowledges that the share premium attached to the share capital of the Company amounts to EUR 68,095,770 (sixty-eight million ninety-five thousand seven hundred seventy euro).

*Sixth resolution*

As a result of the before going resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend and completely restate the articles of incorporation of the Company so as to conform them to the Law.

The restated articles of incorporation of the Company shall read as follows:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "PENSAL CORPORATION S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

**II. Capital - Shares****Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at seven million five hundred sixty-six thousand one hundred ninety-seven euro (EUR 7,566,197.-) represented by seven million five hundred sixty-six thousand one hundred ninety-seven (7,566,197.-) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

### III. Management - Representation

#### Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not to be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

#### Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute a board of managers (the Board).

##### 8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

##### 8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

##### 8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers of the Company.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

#### Art. 9. Sole manager.

9.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

#### Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

### IV. Shareholder(s)

#### Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

##### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

##### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

#### **Art. 12. Sole shareholder.**

12.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

#### **Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1<sup>st</sup>) of January and ends on the thirty-first (31<sup>st</sup>) of December.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2 The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

#### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2 The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by one-half of the shareholders holding three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2 The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VII. General provisions

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitory provision*

The first accounting year upon migration shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2009.

### *Reallocation of shares*

As a result of the consolidation of the number of shares representing the share capital of the Company, Mr Dante Chiarabani Bravi shall receive seven million five hundred sixty-six thousand one hundred ninety-seven (7,566,197.-) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.) each.

### *Seventh resolution*

The Sole Shareholder resolves to acknowledge the resignation, effective at the date of this deed, of ATC Corporate Services (Curaçao) N.V. as managing director of the Company and to grant ATC Corporate Services (Curaçao) N.V. full discharge for the performance of its duties as managing director of the Company.

### *Eighth resolution*

The Sole Shareholder resolves to appoint ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., a company having its registered office at 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg City as sole manager of the Company for an unlimited duration.

### *Ninth resolution*

The Sole Shareholder resolves to establish the registered office of the Company at 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who speaks and reads English, states herewith that upon request of the above-appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version, and in case of any conflict in meaning between the English and the French text, the English version shall prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil neuf, le neuf juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

M. Dante Chiarabini Bravi, de résidence à Lugano, Via Nassa 15, 6900 CH, Suisse, ici représenté par Maître Benoit Charpentier, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Lugano le 30 juin 2009,

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante a requis le notaire instrumentant d'enregistrer ce qui suit:

I. M. Dante Chiarabini Bravi (l'Associé Unique), est l'unique détenteur de toutes les parts sociales émises et en circulation assorties de droits de vote dans le capital social de PENSAL CORPORATION N.A./B.V., une société à responsabilité limitée organisée et existante selon les lois des Antilles néerlandaises, ayant son siège social au Curaçao, les Antilles néerlandaises, l'adresse du siège social étant située à Chuchubiweg 17, Curaçao, les Antilles néerlandaises et immatriculée à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Curaçao sous le numéro 47184 (la "Société").

II. Que par une résolution valablement adoptée par l'Associé Unique le 27 juin 2009, dont une copie restera annexée au présent acte, il a été décidé de transférer le siège social de la Société, l'établissement principal et l'administration centrale du Curaçao à Luxembourg-Ville avec effet immédiat sans dissolution de la Société mais au contraire avec pleine continuation de sa personnalité morale et juridique. Toutes les formalités requises selon les lois du Curaçao en vue de faire entrer en vigueur cette résolution ont été dûment accomplies.

III. Qu'il ressort du bilan de la Société daté du 30 juin 2009 et d'un certificat d'évaluation de la Société daté du 30 juin 2009 que les actifs nets de la Société à la date des présentes correspondent au moins à la valeur du capital social et de la prime d'émission de la Société, une copie du bilan de la Société daté du 30 juin 2009, ayant été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de l'Associé Unique et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

IV. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Transfert du siège social et de l'administration centrale de la Société du Curaçao à Luxembourg-Ville avec effet immédiat, sans dissolution de la Société mais au contraire avec pleine continuation de sa personnalité morale et juridique;

2. Adoption par la Société de la forme juridique d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination PENSAL CORPORATION S.à r.l. et acceptation de la nationalité luxembourgeoise découlant du transfert du siège social et de l'administration centrale de la Société à Luxembourg-Ville;

3. Approbation du bilan de la Société en date du 30 juin 2009;

4. Prise d'acte et, si applicable, approbation du certificat d'évaluation daté du 30 juin 2009;

5. Fixation du capital social et de la valeur nominale par part sociale de la Société;

6. Modification et refonte intégrale des statuts de la Société afin de les rendre conformes aux lois luxembourgeoises, suite au changement de nationalité de la Société qui devient une société régie par les lois de Luxembourg soumise à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi);

7. Prise d'acte de la démission de ATC Corporate Services (Curaçao) N.V. en qualité d'administrateur-gérant de la Société, prenant effet à compter de la date des présentes, et pleine décharge accordée à ATC Corporate Services (Curaçao) N.V. pour l'exécution de leurs fonctions en tant qu'administrateur-gérant de la Société;

8. Nomination de ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., en qualité de gérant unique de la Société pour une durée indéterminée; et

9. Etablissement du siège social et de l'administration centrale de la Société aux 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Ces faits exposés, la partie comparante a requis le notaire instrumentant d'enregistrer que:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de transférer le siège social et l'administration centrale de la Société du Curaçao à Luxembourg-Ville avec effet immédiat, sans dissolution de la Société mais au contraire avec pleine continuation de sa personnalité morale et juridique. L'Associé Unique déclare par ailleurs que toutes les formalités requises selon les lois du Curaçao en vue de faire entrer en vigueur ce transfert ont été dûment accomplies.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide que la Société adopte la forme d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination PENSAL CORPORATION S.à r.l., accepte la nationalité luxembourgeoise et sera à compter de la date du présent acte soumise aux lois du Grand-Duché de Luxembourg et, si nécessaire, décide de convertir la Société à la forme juridique d'une société à responsabilité limitée.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide d'approuver le bilan intérimaire de la Société en date du 30 juin 2009, dont une copie restera annexée au présent acte.

#### Quatrième résolution

L'Associé Unique prend acte et, si applicable, approuve le certificat d'évaluation émis par les mandataires dûment habilités de la Société en date du 30 juin 2009, duquel il ressort que les actifs nets de la Société à compter de cette date étaient au moins égal au montant des capitaux propres des associés indiqué sur le bilan de clôture et le capital minimum exigé applicable à Luxembourg pour une société à responsabilité limitée.

#### Cinquième résolution

L'Associé Unique fixe le capital social de la Société à EUR 7.566.197 (sept millions cinq cent soixante-six mille cent quatre-vingt-dix-sept euros) divisé en 7.566.197 (sept millions cinq cent soixante-six mille cent quatre-vingt-dix-sept) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées. L'Associé Unique prend acte du fait que la prime d'émission liée au capital social de la Société s'élève à EUR 68.095.770 (soixante-huit millions quatre-vingt-quinze mille sept cent soixante-dix euros).

#### Sixième résolution

Suite aux résolutions ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier et de reformuler intégralement les statuts de la Société afin de les rendre conformes à la Loi.

Les statuts coordonnés de la Société auront la teneur suivante:

### I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "PENSAL CORPORATION S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par une résolution du conseil de (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par une résolution du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, en ce compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à sept millions cinq cent soixante-six mille cent quatre-vingt-dix-sept euros (EUR 7.566.197) représenté par sept millions cinq cent soixante-six mille cent quatre-vingt-dix-sept (7.566.197) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales seront indivisibles et la Société ne reconnaîtra qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales seront librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers sera soumise au consentement préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social de la Société et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte d'une réduction du capital social de la Société.

## III. Gestion - Représentation

### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est dirigée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans motif) par une résolution des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils forment un conseil de gérance (le Conseil).

#### 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'associé ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est à Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iii) Un gérant peut donner une procuration écrite à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(iv) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(v) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

(vi) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et porteront la date de la dernière signature.

#### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants de la Société.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### **Art. 9. Gérant unique.**

9.1. Si la Société est dirigée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil de gérance devra être considérée, le cas échéant, comme une référence à ce gérant unique.

9.2 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### **IV. Associé(s)**

#### **Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.**

##### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est envoyé à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

##### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédures de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à l'assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure indiqués dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les résolutions à adopter aux Assemblées Générales ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par les associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées en Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, indépendamment de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1. Lorsque le nombre d'associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1<sup>er</sup>) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de résultats, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

13.4. Le bilan et le compte de résultats sont approuvés à l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois suivant la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, le cas échéant, et déterminent leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris les primes d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividendes qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié des associés détenant les trois-quarts du capital social. Les associés nomment ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, afin de réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

### **VII. Dispositions générales**

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés seront établies par écrit, télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social dès la migration commencera à la date du présent acte et prendra fin le 31 décembre 2009.

#### *Réaffectation des parts sociales*

Suite à la consolidation du nombre de parts sociales représentant le capital social de la Société, M. Dante Chiarabani Bravi recevra sept millions cinq cent soixante-six mille cent quatre-vingt-dix-sept (7.566.197) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

*Septième résolution*

L'Associé Unique décide de prendre acte de la démission, prenant effet à la date du présent acte, de ATC Corporate Services (Curaçao) N.V. en qualité d'administrateur-gérant de la Société et d'accorder pleine décharge à ATC Corporate Services (Curaçao) N.V. pour l'exécution de leurs fonctions en tant qu'administrateur-gérant de la Société.

*Huitième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., une société ayant son siège social au 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg en qualité de gérant unique de la Société pour une durée indéterminée.

*Neuvième résolution*

L'Associé Unique décide d'établir le siège social de la Société au 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite à la partie comparante, ladite partie comparante a signé ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: B. Charpentier, H. Hellinckx

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 juillet 2009. Relation: LAC/2009/28150. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009111865/593.

(090134655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

**AMP Capital (International Finance No.1) SA, Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.109,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 146.275.

In the year two thousand nine, on the tenth of June.

Before us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Marieke Kernet, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg, acting as the representative of the board of directors of AMP Capital (International Finance No.1) S.A. (the "Company"), a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) having its registered office at 12-14 rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 146.275, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, dated May 12, 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial"), pursuant to a decision of the board of directors of the Company dated June 10, 2009 on the issue of shares within the authorised share capital of the Company (the "Decision") (a copy of an excerpt of the board resolutions, after having being signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall be registered together with the present deed) requested the notary to record the declarations as follows:

(I) Articles 5.1, 5.2, 5.5 and 5.8 of the articles of association of the Company provide as follows:

" 5.1. The share capital is represented by thirty-one thousand (31,000) ordinary shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each (the Ordinary Shares), all subscribed and fully paid-up. Each holder of an Ordinary Share is hereinafter individually referred to as an Ordinary Shareholder and the holders of Ordinary Shares are hereinafter collectively as the Ordinary Shareholders.

5.2. The Company's corporate capital is also represented by:

- (i) one (1) class A mandatory redeemable preferred share (the Class A MRPS);
- (ii) one (1) class B mandatory redeemable preferred share (the Class B MRPS);
- (iii) one (1) class C mandatory redeemable preferred share (the Class C MRPS);
- (iv) one (1) class D mandatory redeemable preferred share (the Class D MRPS);
- (v) one (1) class E mandatory redeemable preferred share (the Class E MRPS);

(vi) one (1) class F mandatory redeemable preferred share (the Class F MRPS);  
 (vii) one (1) class G mandatory redeemable preferred share (the Class G MRPS);  
 (viii) one (1) class H mandatory redeemable preferred share (the Class H MRPS);  
 (ix) one (1) class I mandatory redeemable preferred share (the Class I MRPS); and  
 (x) one (1) class J mandatory redeemable preferred share (the Class J MRPS);  
 all in registered form with a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.  
 [...]

**5.5** The entire corporate capital thus amounts to by thirty-one thousand and ten euro (EUR 31,010.-).  
 [...]

**5.8.** The Board is authorized, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation, to:

(i) increase the current share capital in one or several times up to sixty-three thousand and ten euro (EUR 63,010), by issue of thirty-one thousand (31,000) new Ordinary Shares, and one hundred (100) new MRPS of each class (Class A, Class B, Class C, Class D, Class E, Class F, Class G, Class H, Class I and Class J ), having the same rights as the existing Ordinary Shares and MRPS;

(ii) limit or withdraw the Shareholders' preferential subscription rights to the new Shares and determine the persons authorised to subscribe to the new Shares; and

(iii) record by way of a notarial deed each share capital increase and amend the share register accordingly."

(II) On the basis of the powers granted to the board of directors of the Company under (I) above and further to the Decision, the Company has issued ninety-nine (99) fully paid up class A mandatory redeemable preferred shares in registered form having a par value of one euro (EUR 1.-) each to AMP Capital Investors International Holdings Limited, a company incorporated under the laws of Australia, having its registered office at Level 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000 Australia, registered with the Australian Securities & Investments Commission, under number ACN 114 352 957, for a total issue price of ninety-nine euro (EUR 99.-) and sixty-five million four hundred thousand Singapore dollars (SGD 65,400,000.-), ninety-nine euro (EUR 99.-) being allocated to the share capital account of the Company and sixty-five million four hundred thousand Singapore dollars (SGD 65,400,000.-), evaluated at EUR 32,125,764.85, being allocated to the Class A MRPS Premium Account (as defined in the Company's articles of association), being the share premium account corresponding to the Class A MRPS, against a contribution in cash in the same amount.

(III) As a consequence of the above, the issued share capital of the Company has been increased to a total amount of thirty-one thousand one hundred and nine euro (EUR 31,109.-) by the issuance of ninety-nine (99) additional Class A MRPS of the Company. As a result of such increase of capital, Articles 5.2, 5.5. and 5.8 of the Articles of Association of the Company are amended so as to read as follows:

" **5.2.** The Company's corporate capital is also represented by:

(i) one hundred (100) class A mandatory redeemable preferred shares (the Class A MRPS);  
 (ii) one (1) class B mandatory redeemable preferred share (the Class B MRPS);  
 (iii) one (1) class C mandatory redeemable preferred share (the Class C MRPS);  
 (iv) one (1) class D mandatory redeemable preferred share (the Class D MRPS);  
 (v) one (1) class E mandatory redeemable preferred share (the Class E MRPS);  
 (vi) one (1) class F mandatory redeemable preferred share (the Class F MRPS);  
 (vii) one (1) class G mandatory redeemable preferred share (the Class G MRPS);  
 (viii) one (1) class H mandatory redeemable preferred share (the Class H MRPS);  
 (ix) one (1) class I mandatory redeemable preferred share (the Class I MRPS); and  
 (x) one (1) class J mandatory redeemable preferred share (the Class J MRPS);  
 all in registered form with a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.  
 [...]

**5.5** The entire corporate capital thus amounts to thirty-one thousand one hundred and nine euro (EUR 31,109.-).  
 [...]

**5.8.** The Board is authorized, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed of incorporation, to:

(iv) increase the current share capital in one or several times up to sixty-three thousand and ten euro (EUR 63,010), by issue of thirty-one thousand (31,000) new Ordinary Shares, one (1) new Class A MRPS, and one hundred (100) new MRPS of each of the following classes: Class B, Class C, Class D, Class E, Class F, Class G, Class H, Class I and Class J, having the same rights as the existing Ordinary Shares and MRPS;

(v) limit or withdraw the Shareholders' preferential subscription rights to the new Shares and determine the persons authorised to subscribe to the new Shares; and

(vi) record by way of a notarial deed each share capital increase and amend the share register accordingly."

Evidence of the contribution in cash in the amount of ninety-nine euro (EUR 99.-) and sixty-five million four hundred thousand Singapore dollars (SGD 65,400,000.-) thus made to the Company has been shown to the undersigned notary.

#### Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall borne by the Company as a result of its increase in capital are estimated at EUR 6,000.- (six thousand euro).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version prevails.

#### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le dix juin.

Par devant Nous, Maître Henri HELLINCKX, notaire résidant à Luxembourg.

#### A COMPARU:

Marieke Kernet, Avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, agissant comme représentant du conseil d'administration de AMP Capital (International Finance No.1) S.A. (la "Société"), une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social aux 12-14, rue Léon Thyges, L-2636 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, constituée suivant acte notarié de Maître Martine Schaeffer en date du 12 mai 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial"), conformément à la décision du conseil d'administration de la Société en date du 10 juin 2009 concernant l'émission d'actions dans les limites du capital autorisé (la "Décision") (dont une copie, après avoir été paraphée ne varietur par la partie comparante et le notaire soussigné, sera enregistrée ensemble avec cet acte) a requis le notaire d'acter que:

(l) Les articles 5.1, 5.2, 5.5 et 5.8 des statuts de la Société disposent que:

" **5.1.** Le capital social est représenté par trente et un mille (31.000) actions ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune (les Actions Ordinaires), toutes souscrites et entièrement libérées. Il est fait référence ci-après à chaque détenteur d'une Action Ordinaire en tant qu'Actionnaire Ordinaire et aux détenteurs d'Actions Ordinaires, de manière collective, en tant que Actionnaires Ordinaires.

**5.2.** Le capital social est également représenté par:

- (i) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe A (une APOR de Classe A);
- (ii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe B (une APOR de Classe B);
- (iii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe C (une APOR de Classe C);
- (iv) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe D (une APOR de Classe D);
- (v) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe E (une APOR Classe de E);
- (vi) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe F (une APOR Classe de F);
- (vii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe A (une APOR Classe de G);
- (viii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe H (une APOR Classe de H);
- (ix) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe I (une APOR Classe de I); et
- (x) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe J (une APOR Classe de J);

toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

[...]

**5.5.** Le montant du capital social dans sa totalité s'élève donc à trente-et-un mille dix euros (EUR 31.010,-).

[...]

**5.8.** Le Conseil est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif, à:

(i) augmenter le capital social existant en une ou plusieurs fois, à hauteur de soixante-trois mille dix euros (EUR 63.010,-), par l'émission de trente et un mille (31.000) nouvelles Actions Ordinaires et cent (100) nouvelles APORs de chaque classe (Classe A, Classe B, Classe C, Classe D, Classe E, Classe F, Classe G, Classe H, Classe I et Classe J), ayant les mêmes droits que les Actions Ordinaires et APORs existantes;

(ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles Actions; et

(iii) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des actions en conséquence."

(II) En vertu des pouvoirs conférés au conseil d'administration tels qu'énoncés au (I) ci-dessus, et par le moyen de la Décision, la Société a émis quatre-vingt dix-neuf (99) actions préférentielles obligatoirement rachetables de Classe A sous forme nominative, entièrement libérées, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, à AMP Capital Investors International Holdings Limited, une société constituée selon le droit australien, dont le siège social se situe à Level 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000 Australie, inscrite auprès de l'Australian Securities & Investments Commission, sous le numéro ACN 114 352 957, associé de la Société, pour un prix total d'émission de quatre-vingt dix-neuf euros (EUR 99,-) et soixante cinq millions quatre cent mille dollars de Singapour (SGD 65.400.000,-); quatre-vingt dix-neuf euros (EUR 99,-) étant affectés au capital social de la Société et soixante cinq millions quatre cent mille dollars de Singapour (SGD 65.400.000,-) évalués à EUR 32.125.764,85, au Compte de Prime d'Emission des APORs de Classe A (tel que défini dans les statuts de la Société), étant le compte de prime d'émission correspondant aux APORs de Classe A, en contrepartie d'un apport en espèces du même montant.

(III) Il résulte de ce qui précède que le capital social émis de la Société a été augmenté à un montant total de trente et un mille cent neuf euros (EUR 31.109,-) par l'émission de quatre-vingt dix-neuf (99) APORs de classe A de la Société. Suite à cette augmentation de capital, les articles 5.2, 5.5. et 5.8 des Statuts de la Société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

" **5.2.** Le capital social est également représenté par:

- (i) cent (100) actions préférentielles obligatoirement rachetables de classe A (les APOR de Classe A);
- (ii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe B (l'APOR de Classe B);
- (iii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe C (l'APOR de Classe C);
- (iv) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe D (l'APOR de Classe D);
- (v) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe E (l'APOR de Classe E);
- (vi) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe F (l'APOR de Classe F);
- (vii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe A (l'APOR de Classe G);
- (viii) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe H (l'APOR de Classe H);
- (ix) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe I (l'APOR de Classe I); et
- (x) une (1) action préférentielle obligatoirement rachetable de classe J (l'APOR de Classe J);

toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

[...]

**5.5.** Le montant du capital social dans sa totalité s'élève donc à trente-et-un mille cent neuf euros (EUR 31.109,-).

[...]

**5.8.** Le Conseil est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte constitutif, à:

(iv) augmenter le capital social existant en une ou plusieurs fois, à hauteur de soixante-trois mille dix euros (EUR 63.010,-), par l'émission de trente et un mille (31.000) nouvelles Actions Ordinaires, d'une (1) APOR de Classe A et de cent (100) nouvelles APORs de chacune des classes suivantes: Classe B, Classe C, Classe D, Classe E, Classe F, Classe G, Classe H, Classe I et Classe J, ayant les mêmes droits que les Actions Ordinaires et APORs existantes;

(v) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles Actions; et

(vi) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des actions en conséquence."

Preuve de l'apport en espèces du montant de quatre-vingt dix-neuf euros (EUR 99,-) et soixante cinq millions quatre cent mille dollars de Singapour (SGD 65.400.000,-) ainsi faite à la Société a été donnée au notaire soussigné.

#### *Frais*

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de quelque nature que ce soit qui incombent à la Société suite à son augmentation de capital sont estimés à EUR 6.000,- (six mille euro).

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en têtes des présentes.

Après lecture faite à la personne comparante, elle a signé avec nous, le notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la demande de la partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Signé: M. KERNET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 juin 2009. Relation: LAC/2009/22957. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR)

*Le Receveur ff.* (signé): Franck SCHNEIDER.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 25 juin 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009111866/197.

(090134390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

**BELGACOM Invest Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 177, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 97.152.

In the year two thousand and nine, on the sixth of July.

Before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Belgacom S.A., a société anonyme de droit public belge, having its registered office at 27, boulevard du Roi Albert II in B-1030 Brussels, Belgium, recorded with the Belgian Registre des Personnes Morales sous le numéro 0202.239.951, here represented by Mr Max Kremer, licencié en droit, residing in Wasserbillig, by virtue of a proxy given under private seal in Brussels, Belgium, on 3 July 2009.

Said proxy, initialed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as aforementioned, acting as the sole shareholder of Belgacom Invest S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed on 21 November 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 16 December 2003, number 1335, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 97.152 (hereinafter the «Company»), the articles of incorporation of which have been amended for the last time pursuant to a notarial deed dated 29 December 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 10 February 2004, number 165, and representing the entire share capital, takes the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from its current address at 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg to 177, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange with immediate effect.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the sole shareholder resolves to amend the 1<sup>st</sup> paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company which shall read as follows:

**"Art. 5.** The registered office of the Company is established in Bertrange. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad".

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the proxy holder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same proxy holder and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person, said person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le six juillet.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Belgacom S.A., une société anonyme de droit public belge, ayant son siège social au 27, boulevard du Roi Albert II à B-1030 Bruxelles, Belgique, inscrite au Registre des Personnes Morales de Belgique sous le numéro 0202.239.951, ici représentée par Monsieur Max Kremer, licencié en droit, demeurant à Wasserbillig, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Bruxelles, Belgique, en date du 3 juillet 2009.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante agissant en tant que seule associée de Belgacom Invest S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 21 novembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 16 décembre 2003, numéro 1335, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 97.152 (ci-après la «Société») et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 29 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 10 février 2004, numéro 165, et représentant l'intégralité du capital social, prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide de transférer avec effet immédiat le siège social de la Société de son adresse actuelle située au 74, rue de Merl à L-2146 Luxembourg au 177, rue de Luxembourg à L-8077 Bertrange.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'associée unique décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 5 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi à Bertrange. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. KREMER et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 09 juillet 2009, LAC / 2009 /27283, Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 15 juillet 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009111852/76.

(090134644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

**Altisource Portfolio Solutions S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: USD 30.784.907,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 72.391.

In the year two thousand and nine, on the sixth day of the month of August.

Before Us, Maître Paul Decker, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Ocwen Financial Corporation, a company incorporated under the laws of Florida, with registered office at 1661 Worthington Road, Suite 100, West Palm Beach, Florida, 33409, United States of America (the "Sole Shareholder");

hereby represented by Mr. Gaël CASTEX, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in West Palm Beach on 6 August 2009.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

I. The appearing party declare that it is the sole shareholder of Altisource Portfolio Solutions S.A., a "société anonyme" incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) on 4 November 1999, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 7 on 4 January 2000 (the "Company"). The Company's Articles of Incorporation have last been amended by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) of 5 June 2009, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1415 on 22 July 2009.

II. The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1. To increase the Company's share capital by an amount of nineteen million sixty three thousand US Dollars (USD 19,063,000.-) so as to raise it from its current amount of eleven million seven hundred twenty one thousand nine hundred

and seven United States Dollars (USD 11,721,907.-), divided into eleven million seven hundred twenty one thousand nine hundred and seven (11,721,907) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, to an amount of thirty million seven hundred eighty four thousand nine hundred and seven US Dollars (USD 30,784,907.-), divided into thirty million seven hundred eighty four thousand nine hundred and seven (30,784,907) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

2. To issue nineteen million sixty three thousand (19,063,000) shares so as to raise the number of shares from eleven million seven hundred twenty one thousand nine hundred and seven (11,721,907) shares to thirty million seven hundred eighty four thousand nine hundred and seven (30,784,907) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

3. To accept the subscription of nineteen million sixty three thousand (19,063,000) shares of the Company with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, by Ocwen Financial Corporation, pre-named, by a several contributions in kind consisting of (i) one hundred (100) shares held by Ocwen Financial Corporation in Altisource US Holdings, a company incorporated and existing under the laws of Delaware, with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA ("Altisource US"), (ii) one hundred (100) shares held by Ocwen Financial Corporation in Western Progressive Trustee, LLC, a company incorporated and existing under the laws of Delaware, with registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA ("Western LLC"), (iii) one hundred (100) shares held by Ocwen Financial Corporation in Portfolio Management Outsourcing Solutions, LLC, a company incorporated and existing under the laws of Florida, with registered office at 1201 Hays Street, Tallahassee, Florida 32301, USA ("Portfolio Mgt"), (iv) nine thousand nine hundred and ninety-nine (9,999) shares held by Ocwen Financial Corporation in Altisource Outsourcing Solutions S.R.L., a company incorporated and existing under the laws of Uruguay, with registered office at Plaza Independencia 811 P.B, Zip Code 11.100, Montevideo, Uruguay ("Altisource S.R.L."), and (v) one hundred (100) shares held by Ocwen Financial Corporation in Altisource Holdings, LLC, a company incorporated and existing under the laws of Delaware, with registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA ("Altisource LLC"), which are hereby transferred to and accepted by the Company at the aggregate value of fifty one million eight hundred thirty three thousand US Dollars (USD 51,833,000.-), with payment of a share premium of thirty two million seven hundred seventy thousand United States Dollars (USD 32,770,000.-).

4. To amend article 5 first paragraph of the Articles of Incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1) to 3).

5. To authorize the redemption by the Company of six million six hundred sixty six thousand six hundred and sixty-seven (6,666,667) of its own shares in accordance with article 49-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended on 10 June 2009, for a maximum period of 5 years;

6. Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of nineteen million sixty three thousand US Dollars (USD 19,063,000.-) so as to raise it from its current amount of eleven million seven hundred twenty one thousand nine hundred and seven United States Dollars (USD 11,721,907.-), divided into eleven million seven hundred twenty one thousand nine hundred and seven (11,721,907) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each, to an amount of thirty million seven hundred eighty four thousand nine hundred and seven US Dollars (USD 30,784,907.-), divided into thirty million seven hundred eighty four thousand nine hundred and seven (30,784,907) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to issue nineteen million sixty three thousand (19,063,000) shares so as to raise the number of shares from eleven million seven hundred twenty one thousand nine hundred and seven (11,721,907) shares to thirty million seven hundred eighty four thousand nine hundred and seven (30,784,907) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each.

*Subscription / Payment*

There now appeared Mr. Gaël CASTEX, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Ocwen Financial Corporation, prenamed, by virtue of the proxy given on 6 August 2009.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Ocwen Financial Corporation, pre-named, for nineteen million sixty three thousand (19,063,000) shares of the Company, and to make payment in full for such new shares by several contributions in kind consisting of:

(i) One hundred (100) shares held by Ocwen Financial Corporation in Altisource US, valued at fifty million nine hundred ninety three thousand United States Dollars (USD 50,993,000);

(ii) One hundred (100) shares held by Ocwen Financial Corporation in Western LLC, valued at one hundred sixty five thousand United States Dollars (USD 165,000);

(iii) One hundred (100) shares held by Ocwen Financial Corporation in Portfolio Mgt, valued at six hundred seventy three thousand United States Dollars (USD 673,000);

(iv) Nine thousand nine hundred and ninety-nine (9,999) shares held by Ocwen Financial Corporation in Altisource S.R.L., valued at one thousand United States Dollars (USD 1,000); and

(v) One hundred (100) shares held by Ocwen Financial Corporation in Altisource LLC, valued at one thousand United States Dollars (USD 1,000) (altogether, the "Contributions").

with payment of a share premium of thirty two million seven hundred seventy thousand United States Dollars (USD 32,770,000.-).

Ocwen Financial Corporation, pre-named, acting through its duly appointed attorney in fact further declared that the value of the Contributions have been certified at an aggregate value of fifty one million eight hundred thirty three thousand US Dollars (USD 51,833,000.-) in an auditor's report from PricewaterhouseCoopers S.à r.l., réviseur d'entreprises, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, delivered on 6 August 2009 which conclusion says:

"Based on our review, nothing has come to our attention that causes us to believe that the total value of the contribution in kind as defined above, does not correspond at least to the number and the nominal value, as increased by the share premium, of the shares to be issued by the Company in counterpart."

A copy of the auditor's report, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the notary shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to accept the subscription of nineteen million sixty three thousand (19,063,000) shares of the Company, each share with a nominal value of one US Dollars (USD 1.00) each, by of Ocwen Financial Corporation and to accept payment in full of each of these shares by the Contribution.

#### *Fourth resolution*

As a result of the above resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5 first paragraph of the Company's Articles of Association, which shall forthwith read as follows:

" **Art. 5.** The share capital of the Company is set at thirty million seven hundred eighty four thousand nine hundred and seven US Dollars (USD 30,784,907.-) , divided into thirty million seven hundred eighty four thousand nine hundred and seven (30,784,907) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.-) each."

#### *Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to accept and authorize the board of directors of the Company to redeem six million six hundred sixty six thousand six hundred and sixty-seven (6,666,667) shares of the Company's own shares in accordance with article 49-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended on 10 June 2009, for a maximum period of 5 years for a minimum amount of six million six hundred sixty six thousand six hundred and sixty-seven United States Dollars (USD 6,666,667.-) and a maximum amount of fifteen million United States Dollars (USD 15,000,000.-).

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately EUR 7,000.-.

#### *Declaration*

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le six août.

Par-devant Nous, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Ocwen Financial Corporation, une société constituée selon les lois de Floride, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social 1661 Worthington Road, West Palm Beach, Florida, 33409, Etats-Unis d'Amérique (l'"Actionnaire Unique");

ici représentée par Gaël CASTEX, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à West Palm Beach le 6 août 2009.

Ladite procuration, restera annexée au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

I Le comparant déclare qu'il est l'associé unique d'Altisource Portfolio Solutions S.A., une société anonyme constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) du 4 novembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 7 du 4 janvier 2000 (la "Société") Les statuts de la Société ont été modifié en dernier par un acte de Maître Joseph Elvinger, notaire demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) du 5 juin 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1415 le 22 juillet 2009.

II Le comparant, représenté comme dit ci-dessus, a déclaré qu'il reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de dix neuf millions soixante trois mille Dollars (USD 19.063.000.-) pour le porter de son montant actuel de onze millions sept cent vingt et un mille neuf cent sept Dollars (USD 11.721.907.-) représenté par onze millions sept cent vingt et un mille neuf cent sept (11.721.907) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar (USD 1.-) chacune, à trente millions sept cent quatre vingt quatre mille neuf cent sept Dollars (USD 30.784.907.-) représenté par trente millions sept cent quatre vingt quatre mille neuf cent sept (30.784.907) parts sociales ayant une valeur nominale d'un dollar (USD 1.-) chacune.

2. Emission de dix-neuf millions soixante-trois mille (19.063.000) parts sociales pour porter le nombre de parts sociales de onze millions sept cent vingt et un mille neuf cent sept (11.721.907) à trente millions sept cent quatre vingt quatre mille neuf cent sept (30.784.907) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar (USD 1.-) chacune

3. Acceptation de la souscription de dix-neuf millions soixante trois mille (19.063.000) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale d'un Dollar (USD 1.-) chacune, par Ocwen Financial Corporation, par plusieurs apports en nature qui consistent en (i) cent (100) parts sociales détenues par Ocwen Financial Corporation dans Altisource US Holdings, une société constituée et régie par les lois de l'Etat de Delaware, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA ("Altisource US"), (ii) cent (100) parts sociales détenues par Ocwen Financial Corporation dans Western Porgressive Trustee, LLC, une société constituée et régie par les lois de Delaware, ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA ("Western LLC"), (iii) cent (100) parts sociales détenues par Ocwen Financial Corporation dans Portfolio Management Outsourcing Solutions, LLC, une société constituée et régie par les lois de l'Etat de Floride, ayant son siège social à 1201 Hays Street, Tallahassee, FL 32301, USA ("Portfolio Mgt"), (iv) 9 999 (neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf) parts sociales détenues par Ocwen Financial Corporation dans Altisource Outsourcing Solutions S.R.L., une société constituée et régie par les lois de l'Uruguay, ayant son siège social à Plaza Independencia 811 P.B, Zip Code 11.100, Montevideo, Uruguay ("Altisource S.R.L."), and (v) cent (100) parts sociales détenues par Ocwen Financial Corporation dans Altisource Holdings, LLC, une société constituée et régie par les lois de l'Etat de Delaware, ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA ("Altisource LLC"), qui sont présentement transférées à et acceptées par la Société à la valeur moyenne de cinquante et un millions huit cent trente trois mille Dollars (USD 51.833.000.-) avec paiement d'une prime d'émission de trente deux millions sept cent soixante dix mille Dollars (USD 32.770.000.-).

4. Modification de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1 à 3.

5. Autorisation du rachat par la Société de six millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (6.666.667) de ses propres parts sociales en application de l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée le 10 juin 2009, pour une période maximum de 5 ans;

6. Divers.

Le comparant a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de dix-neuf millions soixante-trois mille Dollars (USD 19.063.000.-) pour le porter de son montant actuel de onze millions sept cent vingt et un mille neuf cent sept Dollars (USD 11.721.907.-) représenté par onze millions sept cent vingt et un mille neuf cent sept (11.721.907) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar (USD 1.-) chacune, à trente millions sept cent quatre vingt quatre mille neuf cent sept Dollars (USD 30.784.907.-) représenté par trente millions sept cent quatre vingt quatre mille neuf cent sept (30.784.907) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar (USD 1.-) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique a décidé d'émettre dix neuf millions soixante trois mille (19.063.000) parts sociales pour porter le nombre de parts sociales de onze millions sept cent vingt et un mille neuf cent sept (11.721.907) parts sociales à trente millions sept cent quatre vingt quatre mille neuf cent sept (30.784.907) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar (USD 1.-) chacune.

### *Souscription / Paiement*

Ensuite, a comparu M. Gaël CASTEX, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de Ocwen Financial Corporation, en vertu de la procuration reçue le 6 août 2009.

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte d'Ocwen Financial Corporation, à dix neuf millions soixante trois mille (19.063.000) parts sociales de la Société, et de libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par un apport en nature consistant en:

(i) Cent (100) parts sociales détenues par Altisource Portfolio Solutions S.A. dans Altisource US, évaluées à cinquante millions neuf cent quatre vingt treize mille Dollars (USD 50.993.000);

(ii) Cent (100) parts sociales détenues par Altisource Portfolio Solutions S.A. dans Western LLC, évaluées à cent soixante cinq mille Dollars (USD 165.000);

(iii) Cent (100) parts sociales détenues par Altisource Portfolio Solutions S.A. dans Portfolio Mgt, évaluées à six cent soixante treize mille Dollars (USD 673.000);

(iv) neuf mille neuf cent quatre vingt dix-neuf parts (9.999) sociales détenues par Altisource Portfolio Solutions S.A. dans Altisource S.R.L, évaluées à mille Dollars (USD 1.000); et

(v) Cent (100) parts sociales détenues par Altisource Portfolio Solutions S.A. dans Altisource LLC, évaluées à mille Dollars (USD 1.000) (pris dans leur ensemble, les "Apports").

avec paiement d'une prime d'émission de trente deux millions sept cent soixante dix mille Dollars (USD 32.770.000.-).

Ocwen Financial Corporation, agissant par l'intermédiaire de son mandataire dûment autorisé, déclare que le montant des Apports a été certifié à cinquante et un millions huit cent trente trois mille Dollars (USD 51.833.000.-) dans un rapport d'auditeurs de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., réviseur d'entreprise, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en respect de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, délivré le 6 août 2009 dont la conclusion indique:

"Based on our review, nothing has come to our attention that causes us to believe that the total value of the contribution in kind as defined above, does not correspond at least to the number and the nominal value, as increased by the share premium, of the shares to be issued by the Company in counterpart."

Une copie de la déclaration après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire et le notaire est annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

La preuve des droits de l'associé unique correspondant à l'Apport susmentionné a été donnée au notaire soussigné.

### *Troisième résolution*

L'Associé Unique déclare accepter la souscription de dix neuf millions soixante trois mille (19.063.000) parts sociales de la Société, chacune ayant une valeur nominale d'un Dollars (USD 1.00.), par Ocwen Financial Corporation et accepte de libérer intégralement chacune de ces parts sociales par les Apports.

### *Quatrième résolution*

Au vu des précédentes résolutions, l'Associé Unique a décidé de modifier le paragraphe premier de l'article 5 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à trente millions sept cent quatre vingt quatre mille neuf cent sept Dollars (USD 30.784.907.-) représenté par trente millions sept cent quatre vingt quatre mille neuf cent sept (30.784.907) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar (USD 1.-) chacune."

### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique déclare accepter et autoriser le conseil d'administration de la société à racheter six millions six cent soixante six mille six cent soixante-sept (6.666.667) parts sociales de la Société en application de l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée le 10 juin 2009, pour une période maximale de 5 ans pour un montant de six millions six cent soixante six mille six cent soixante sept Dollars (USD 6.666.667.-).

### *Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison de ladite augmentation de capital sont évalués à 7.000,- EUR.

### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du mandataire du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Le présent acte notarié a été rédigé au Luxembourg, à la date mentionné au début du présent document.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. CASTEX, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 août 2009. Relation: LAC/2009/32885. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009110689/252.

(090133070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2009.

### **Net Distri S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 68.257.

L'an deux mil neuf, le deux juillet.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire, résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "NET DISTRI S.A.", ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 68.257, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors de résidence à Hesperange, en date du 12 janvier 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 279 du 22 avril 1999, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant assemblée générale extraordinaire tenue sous seing privé en date du 26 avril 2002, dont un extrait a été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1574 du 2 novembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean Naveaux, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Arlette Siebenaler, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Annick Braquet, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Dissolution anticipée de la société.

2.- Nomination d'un liquidateur et fixation de ses pouvoirs.

3.- Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur Jean Naveaux, né à Villers-la-Loue (Belgique), le 30 avril 1943, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

*Troisième résolution*

L'assemblée accorde pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la dite société actuellement en fonction pour l'exécution de leurs mandats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: J. Naveaux, A. Siebenaler, A. Braquet, H. Hellinckx

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juillet 2009. Relation: LAC/2009/27232. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009111864/60.

(090134364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2009.

**Engcap Lux MCD 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 80.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 128.119.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution écrite prise en date du 14 août 2009 par l'actionnaire unique de la Société que Michele FONTANA SABATINI, private equity consultant, né le 19 juin 1979 à Como (CO) Italie, demeurant professionnellement à Michelin House, 81 Fulham Road, Londres SW3 6RD, Royaume-Uni, a été nommé au poste de gérant de catégorie A avec effet le 14 août 2009, en remplacement de Florian SCHICK.

Le mandat du nouveau gérant est à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 21 août 2009.

*Pour la Société*

Signature

*Un gérant*

Référence de publication: 2009111560/19.

(090133517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.

**Hoover Feeder (EU) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 114.223.

Par résolutions signées en date du 18 août 2009, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Mike Pashley, avec adresse au 1, Knightsbridge, SW1X 7LX Londres, Royaume Uni, de son mandat de gérant avec effet au 9 juillet 2009.

- Acceptation de la démission de Stuart Szabo, avec adresse au 1, Knightsbridge, SW1X 7LX Londres, Royaume Uni, de son mandat de gérant avec effet au 9 juillet 2009.

- Nomination de Ian Gear, avec adresse au 1, Knightsbridge, SW1X 7LX Londres, Royaume Uni, au mandat de gérant avec effet au 9 juillet 2009 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009111534/17.

(090133952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2009.